

L'écho du Cedapa

N° 90 - JUILLET-AOÛT 2010 - 4 €

SÉCHERESSE

(P. 2 ET 3)

QUAND LES AGRICULTEURS EN
PLACE INSTALLENT DES JEUNES

(P. 7 ET 8)

Vous vous demandez comment avoir de l'herbe l'été
Vous êtes en système mixte maïs-herbe
et vous souhaitez mieux valoriser vos prairies ?
Vous venez de signer une SFEI
et vous devez diminuer votre surface en maïs ?

**Construire
un système
herbager
économe**

**3 jours de formation,
les 7, 14 et 21
septembre
Avec le CEDAPA**

SECHERESSE

Le CEDAPA a alerté la DDTM et le Conseil général de la situation difficile rencontrée par certains éleveurs du département, du fait du printemps très froid et sec, suivi d'un été également très sec.

Les signataires de la SFEI qui pensent rencontrer des difficultés pour remplir les obligations du contrat (surface en maïs ou quantité de concentrés) peuvent dès à présent se manifester.

BIOZONE, foire de l'agriculture bio à Mûr de Bretagne sera inaugurée le samedi 11 septembre, par M. Dacian CIOLOS, Commissaire Européen à l'Agriculture. Le thème de BIOZONE : "La Bio peut nourrir le monde !", avec, entre autres, des conférences de Claude Aubert et de Marc Dufumier. Et toujours, plus de 220 exposants.

> Formations

Jeudi 9 septembre :
Visite des parcelles de soja près de Quimper avec Jean Raimbault, technicien au CETIOM

Mercredi 15 septembre :
Festival du non-labour à Sémallé près d'Alençon (pour du co-voiturage, appelez le Cedapa)

mardi 21 septembre et 12 octobre à Plérin :
Savoir interpréter ses analyses de sol, avec Jean Pierre Scherer, IREO de Chauvigny



L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Michel Hamon, éleveur laitier à Saint-Cast, a commencé à traire son troupeau une fois toutes les 19 heures depuis le 10 juillet, expérience qu'il souhaite maintenir jusqu'à la fin août – début septembre. Son objectif : diminuer le travail d'astreinte. Son troupeau de Holsteins et de Normandes est plutôt sur un mois moyen de lactation élevé : pas trop de lait à la traite, une motivation supplémentaire. Il écarte la solution de la monotraite, trop pénalisante pour la production (30% de lait en moins) : « *il faut que je fasse mon quota* ». La limite d'écart entre deux traites pour ne pas perdre de lait est de 16 heures. Mais bon, cela implique de traire un soir sur deux : « *aucun intérêt* ». Il repense alors à un article paru dans Cap élevage (juillet-août 2007) : l'intervalle de traite maximum pour ne pas observer de baisse prononcée de sécrétion de lait par heure est de 19 heures. D'où l'organisation qu'il met au point sur trois jours : Jour 1 : traite à 6h, puis à 21-22 heures
 Jour 2 : traite à 16 heures
 Jour 3 : traite à 11 heures
 L'écart de traite est au maximum de 19 heures. « *Durant la période des 3 jours, je dépasse 3 fois de 3 heures l'écart seuil de 16 heures (pour la baisse de lait). Soit 9 heures improductives sur 72 heures, ce qui correspond à 12,5 %.* Grosso modo, c'est à peu près la baisse de lait que j'enregistre ». Autre inconvénient : « *le fil avant est obligatoire dans cette pratique, car il faut que les mamelles soient pleines à chaque traite, ce que ne permettrait pas la gestion du pâturage par parcelle* ». Et enfin, mieux vaut être inséminateur éleveur car les horaires sont trop décalés par rapport aux heures de passage du CIA. Côté temps libre, réussite totale ! Michel ressent un bien être dans sa vie d'éleveur avec deux journées sur trois beaucoup plus courtes. Quant aux vaches, « *elles grognent un peu, mais seulement quand tu passes devant elles* ».

> sécheresse

Situation contrastée dans les Côtes d'Armor. Néanmoins, à part l'exception notable du Trégor (et du nord est du département ?), l'inquiétude est de mise : les stocks d'hiver sont loin d'être assurés dans de nombreuses fermes, et on se demande d'ailleurs bien ce qu'il sera possible d'acheter, et à quel prix.

Chez Jean-Pierre Guernion à Hillion (au 16 juillet) : « ça ne pousse plus depuis très longtemps ».

Et même s'ils sont habitués à la sécheresse, la situation apparaît pire qu'en 2003 : depuis le début de l'année il a plu en tout et pour tout 225 mm, et rien entre le 11 mai et le 14 juillet (13 mm entre le 14 et le 15 juillet). Néanmoins, Jean-Pierre ne pense pas devoir acheter des fourrages : « on change la destination de nos cultures, mais on reste autonome ». La coupe de fin juin prévue en foin est passée en ensilage pour améliorer la valeur ; 70 ares sur les 90 ares en méteil sont passés en ensilage ; la moitié des 1,3 ha de pois a également été ensilée : autour de 55 tonnes d'ensilage sont en stock. La paille d'orge et la paille de pois compenseront l'absence de foin pour les génisses. Le maïs (5,7 ha) devrait être « *comme d'habitude, du moins chez nous* ». « *Ce n'est pas la catastrophe parce qu'on se garde des solutions de repli. Et les dérobées finiront bien par arriver* ». Car les premières dérobées, semées après prairie au 20 juin, n'ont pour l'instant pas levé. Ce matin, il en a semé 1,70 ha en plus : les 10 mm tombés devraient permettre la levée.

Les vaches laitières sont restées moins de deux mois en ration herbe seule ! Elles reçoivent de l'enrubannage (environ 5 kg par jour) depuis le 5 juillet. Depuis deux jours, les vaches reçoivent environ 10 kg d'ensilage (méteil + pois + herbe) le matin, passent la journée sur « une parcelle cramée où elles broutent un peu de foin sur pied » (hauteur de 7 cm environ !), puis les soirs vont sur le vert : une parcelle de festulolium et luzerne, « la seule à rester verte, grâce surtout à la luzerne, qui protège le trèfle qui est en dessous ». « Ce qui nous sauve, c'est de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier ».

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	total au 16 juillet
pluviométrie (mm)	38	96	5 le 30/03	15 en une fois	28	29	13	224

Pierre-Yves Aignel, Plessala : « Il me manque au moins 30 tonnes de foin pour l'hiver ».

Il me manque entre 30 et 40 tonnes de stock pour l'hiver, ce qui est plus qu'inquiétant. Pour l'instant, les vaches sont en ration $\frac{3}{4}$ d'herbe, avec du maïs ensilage (environ 2 kg de MS) et du foin. Ce qui reste d'herbe est de qualité moyenne, mais la production se tient (environ 19 litres par vache). Je fauche l'herbe devant les vaches, pour limiter les refus. Mon chargement est trop élevé, parce que j'ai des vaches qui ont tardé à remplir, ou qui n'ont pas rempli : comme elles continuent à donner du lait, tant qu'il y a à manger dehors, je les garde ! Après j'ajusterai le troupeau.

Le problème, c'est le printemps sec et froid qu'on a eu : dans nos systèmes, les stocks, on les fait au printemps ! Dans mes mélanges multi-espèces, la seule chose qui ressort, c'est le trèfle violet. Après les coupes de foin de la mi-juin, c'est la seule chose qui repousse !

Patrick Le Fustec, GAEC Langren, Plouaret : « Dans le Trégor, on n'a pas à se plaindre ».

Les pluies de juillet ont apporté plus de sérénité. Fin mai – début juin, on a pâturé des parcelles destinées au foin (3,5 ha) et le rendement des parcelles fauchées est inférieur de 30% à la normale. Mais désormais, c'est poussant, et on recommence à sauter des paddocks. Actuellement il nous manque environ 40 tonnes de foin pour l'hiver, mais j'espère en récupérer une quinzaine. Cette année, il ne faudra sans doute pas hésiter à aller récolter l'herbe en septembre en espérant une repousse, plutôt que de laisser du stock sur pied comme on le fait d'habitude.

On a déchargé le troupeau des vaches (6 VL réformées plus tôt que prévue), et la paille du mélange céréalière sera destinée aux génisses : on achètera la paille pour la litière à l'extérieur. Les facteurs limitants cette année ont été le froid au printemps et le manque d'eau. Mais attention tout de même à la fertilisation des prairies. Depuis deux ans, du fait des cours, on n'a pas mis de potasse sur les prairies et elles n'ont pas la même tête ! Même si on est en bio, l'an prochain, je vais reprendre la fertilisation potassique.

	janvier	février	mars	avril*	mai*	juin	juillet	total
pluviométrie	74	156	42	31	59	40	62	464
							au 27 juillet	

* du 6 avril au 6 mai, il n'a pas plu

Georges Etesse, Plémy : « les restes de stocks de l'an passé devraient permettre de passer le cap ».

Les vaches ont encore environ 2/3 d'herbe pâturée dans la ration, j'ai besoin de toute la surface en herbe pour "tenir". J'ai ouvert le 13 juillet le reste d'ensilage d'herbe de l'an dernier (il reste l'équivalent de 3,5 ha) pour assurer une transition et une bonne valeur énergétique de la ration. Les vaches se tiennent bien, en état et en production laitière. Toutes les 2^{èmes} coupes de foin m'ont servi ou vont me servir en pâturage ; j'ai encore 10/12 jours d'avance valables.

Dans la plupart des parcelles, le trèfle violet se comporte bien et assure quand même du fourrage frais le RGA est plus ou moins vert

Pour la première fois, je fais pâturer un mélange luzerne-TV (au lieu d'y faire une troisième coupe) : les vaches sont dedans depuis 2 jours et se régalent ! C'est appréciable ma foi!

En circulant un peu je dois dire que mes parcelles sont encore "vertes".

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	total
pluviométrie	69	138	50	18	10	30	19	334
							au 26 juillet	

Habituellement on est 560 mm fin juillet

Daniel Cornée, Rostrenen, GAEC Douar an Holl : « des stocks d'hiver assurés grâce aux mélanges céréaliers, à condition de ne pas les consommer dans l'été ! »

On a eu entre 30 et 40 mm de pluie sur la dernière quinzaine, il y a une légère repousse. Actuellement les vaches ont une ration avec 1/3 d'herbe pâturée et 2/3 de foin et préfané.

On a ensilé 6 ha de mélange céréaliier pour compenser un rendement en herbe plus faible de moitié (moins de surfaces fauchées et moins de rendement) et un rendement maïs compromis (le taupin a presque anéanti 3 des 6 ha implantés). Nous avons essayé de semer du sorgho dans le maïs détruit par le taupin, mais la levée n'a pas été bonne. Il nous reste aussi du stock de l'an passé : on stocke sans doute un peu plus que la moyenne, pour les années difficiles.

On tarit plus tôt les vaches en dernière lactation pour leur permettre de reprendre de l'état sur l'herbe d'automne. Il ne faudra pas se trouver en surnombre cet hiver.

On espère bénéficier d'une bonne arrière-saison : il ne manque que de l'eau ! Sur la quinzaine d'hectares destinés à la fauche, on aura bien une coupe à l'automne, en enrubannage ou en préfané. Il ne faudra pas louper cette récolte !

Pierre-Yves Evain, Rostrenen : « une situation catastrophique ».

La situation est catastrophique. Le chargement n'est pourtant pas élevé (1,1 UGB/ha), mais sur nos terres sableuses, la pousse a été nulle cette année. Sur 18 ha (des parcelles avec du trèfle violet), j'ai fait 25 tonnes de foin, soit moins de 1,5 tonnes/ha. L'an passé on était à 4 tonnes par ha ! Même en ensilant les mélanges céréaliers, je suis à 100 tonnes de stock, alors que nos besoins se situent à 180 tonnes. Après avoir ensilé une parcelle de blé qui avait gelé, on a essayé de semer du sorgho sucrier, destiné à l'ensilage, mais le résultat est très décevant. Sur une autre partie en revanche, le semis de trèfle incarnat se comporte très bien. On observe que les vieilles prairies (plus de cinq ans) souffrent beaucoup plus que les jeunes. Les solutions ? Pas simple en bio de trouver du fourrage et je ne veux pas revivre l'expérience de 2003 de devoir acheter du fourrage de qualité nulle à prix d'or. Il est possible qu'on décapitalise à l'entrée de l'hiver, en fonction du stock fourrager disponible.

Pascal Hillion, Saint-Bihy : « le problème, c'est le stock fourrager hivernal ».

Chez nous les pâtures se maintiennent vertes mais ça ne pousse pas. On a sevré plus tôt les veaux et gardé les vaches quelques jours à la paille avant de les remettre à gratter de l'herbe dure. Les vaches à l'engrais sont gardées à l'étable en finition avec céréales, correcteur et paille. Les petites génisses sevrées sont au foin plus concentré. J'ai encore de l'herbe sur pied avec 9 semaines de repousse qui servira aux vaches avant les vêlages d'automne. Les veaux de printemps (9) sont complétés pour compenser la baisse de lait des mères.

Le problème va se poser pour l'hiver car pour l'instant il n'y a pas de foin à vendre et il m'en manque 70 tonnes.

	avril	mai	juin	juillet
pluviométrie	25	57	30	27

au Vieux bourg

VOS PISTES

- ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier et se préserver des solutions de repli
- les mélanges céréaliers offrent ainsi une sécurité intéressante en cas de sécheresse. A récolter en ensilage, ou même en foin, pour faciliter la distribution. Ils libèrent en outre le sol rapidement et permettent d'aller sur une dérobée ou une prairie, à semer tout de même avec la pluie.
- les betteraves fourragères s'en tirent bien, même en zone séchante, et profiteront encore de l'arrière saison. A Hillion, elles sont pâturées, pour limiter les coûts de mécanisation, et le travail.
- les prairies récentes souffrent beaucoup moins : faire trop vieillir les prairies est une stratégie qui montre ses limites en année sèche.
- avoir des stocks d'avance permet de garder une plus grande sérénité dans ces années difficiles.
- adapter les espèces : la luzerne ou le trèfle violet s'en tirent mieux. Idem pour les mélanges dactyle-TB-TV et RGA de Pascal Salaün (Ploubezre)

Dans l'urgence :

- ne pas garder les animaux non productifs
- ne pas épuiser les prairies en tournant rapidement : cela pourrait compromettre la repousse d'automne
- si l'herbe d'automne arrive enfin, il faudra aller la récolter, et sans doute moins garder de stocks sur pied pour l'hiver.
- miser sur les dérobées pour avoir du fourrage le plus vite possible. Vos essais de dérobées : avoine diploïde + trèfle d'Alexandrie, colza fourrager, trèfle incarnat, prairie avec avoine diploïde et trèfle d'Alexandrie pour booster la première récolte.
- après céréales, selon la pluviométrie, on peut éventuellement opter pour un RGI + trèfle incarnat pour l'automne ou la sortie d'hiver (pâturage ou enrubannage)

A télécharger gratuitement sur le site du RAD : la brochure de 12 pages, Adapter son système pâturant aux nouvelles données climatiques. <http://www.agriculture-durable.org/>

Utiliser les croisements de race pour trouver la vache adaptée à son système

Erwan et Laurence Le Roux ont mis en place un système de pâturage à la néo-zélandaise sur leur exploitation de Rosnoën (Finistère), avec monotraite, groupe des vélages au printemps. Pour s'adapter à leur système, ils cherchent des petites vaches productives en croisant Jersiaise, Montbéliarde, Holstein et Rouge suédoise. Pour eux, chaque ferme a intérêt aux croisements, en adaptant le choix des races à ses critères. Compte-rendu d'une visite d'un groupe du CEDAPA.



Jersiaise de 350 kg et 7000 litres de lait pour une Holstein de 700 kg de poids vif.

Echo : Tu as d'autres critères de sélection que l'indice de transformation des fourrages ?

Avoir des vaches qui transforment en un maximum de lait les fourrages de la ferme, c'est l'objectif final, mais il y a plusieurs facteurs qui influent sur ce critère. La fertilité pèse beaucoup, parce que je ne produis du lait que 9,5 mois de l'année. Une vache a beau produire beaucoup, si elle commence sa lactation un mois plus tard, elle ne fera pas la différence. En plus une vache n'est mature qu'à la deuxième ou troisième lactation : les vaches doivent faire un veau par an à la même date pendant 5 à 6 ans au moins. Puis vient la santé et la morphologie de la mamelle : en système monotraite et avec des parcelles distantes jusqu'à 1,5 km, les mamelles doivent être bien accrochées !

LA FERME
(voir écho n° 85)

2 UTH

70 ha de SAU
dont 40 ha accessibles aux
vaches laitières

330.000 litres de lait
produits

84 VL en lactation et 7
vaches nourrices

Monotraite toute l'année,
Salle de traite fermée de mi
décembre à fin février

Résultats du 1er novembre
2008 au 31 octobre 2009

EBE pour 1000 litres :
227 €/1000L

Prix du lait : prix de base de
262 €/1000 litres (crise
+saisonnalité) mais effet
qualité du lait +29 € en
incidence TB (49 en
moyenne) et + 25 € avec 36
de TP en moyenne.

21-22 € par heure de

Echo du CEDAPA : mais pourquoi des petites vaches ?

L'objectif est de produire le maximum de matière utile (kg de matière grasse et kg de matière protéique) avec les 400 à 450 tonnes de matière sèche de fourrage que je produis sur la ferme dans mon système herbe. Pour 100 kg de poids vif, il faut 1,2 UF par jour pour assurer l'entretien d'une vache laitière : si on veut limiter la consommation pour l'entretien, on a donc intérêt à limiter le gabarit. Dans notre système (monotraite, tarissement long), le ratio besoins d'entretien / besoins de production était de 60 / 40 avec le troupeau initial de Holstein. Aujourd'hui on est à 50-50 entre entretien et production laitière.

Par la génétique, je cherche donc à maximiser cet "indice de transformation des fourrages", mais sans ajouter de concentrés. Je juge la productivité d'une vache sur le critère de matière utile produite par kg de poids vif de la vache. En moyenne, chaque vache de mon troupeau produit 560 g de matière utile par kg de poids vif. Mon objectif est d'atteindre 800 g en moyenne. Je sais que c'est possible, parce que les meilleures sont à 1000 g / kg de poids vif. Cela correspond environ à 1000 litres de lait produits pour 100 kg de poids vif (avec mes taux), soit 3500 litres de lait pour une

Echo : La jersiaise est la plus efficace sur le critère de la matière utile. Alors pourquoi pas n'as-tu pas choisi des jersiaises pures ?

Le troupeau repris était composé uniquement de Holstein. La Holstein pure convenait mal dans le système (60% de besoins d'entretien), même si elle a ses atouts (une race très laitière, certaines très bonnes transformatrices de fourrages, très souple par rapport aux variations de régime alimentaire). J'aurais pu sélectionner les meilleures souches Holstein du troupeau mais je me serais vite heurté à un problème de consanguinité. L'autre possibilité était effectivement de se tourner vers une autre race pure, comme la jersiaise. Mais il en faudrait 120 à 130 pour consommer nos 400 tonnes de matière sèche de fourrages. Cela nous mettrait au-delà des 170 unités d'azote organique par ha de SAU et aussi au-delà de notre quota. Bref la Jersiaise est intéressante techniquement mais pas en race pure.

Je me suis intéressé alors aux autres races. La Montbéliarde est très complémentaire de la Jersiaise : elle corrige le rapport taux butyreux/taux protéique (trop de matière grasse pour la Jersiaise), elle consolide sa

bonne fertilité, elle apporte un plus sur la santé de la mamelle et la force musculaire (important pour la longévité). En plus, la Montbéliarde a été testée par l'Inra de Clermont en monotraite : elle perdait seulement 16% de sa production, contre 24% pour la Holstein. Mais son indice de transformation est beaucoup plus faible : La Montbéliarde intervient dans le schéma de sélection mais en proportion moindre que la Jersiaise.

Dernière race que j'utilise, la rouge suédoise : son indice de transformation est comparable à celui d'une Holstein, mais son principal atout est la santé (mammites et leuco) et la fertilité.

Quatre races donc qui réunissent les critères importants dans mon système.

Echo : Concrètement, comment tu fais les accouplements ?

La Holstein pure est croisée avec une Jersiaise, la fille avec une Montbéliarde ou une Rouge suédoise. A la génération suivante, je remets un taureau Jersiaise, puis retour à la Holstein, et ainsi de suite.

Deuxième étape, le choix de 2-3 taureaux par race. Je choisis plutôt les taureaux les meilleurs sur les points faibles de la race. Par

F1 : Holstein X Jersiaise
F2 : F1 X Montbéliarde ou Rouge suédoise
F3 : F2 X Jersiaise
F4 : F3 X Holstein

exemple, les taureaux Holstein sont choisis sur les fonctionnels, en particulier la fertilité, et parmi les plus petits gabarits, pour limiter le poids vif (et les besoins d'entretien). Il n'existe pas d'index "poids vif", mais le plus fiable est la hauteur au sacrum. Si un taureau Holstein a ces critères, il aura aussi suffisamment de potentiel laitier pour être intéressant. Côté Montbéliard, je choisis des petits gabarits et qui font beaucoup de lait. Pour les taureaux Jersiaises, je privilégie le rapport TB/TP et le type laitier dans la morphologie (index type laitier).

Pour chaque vache, je choisis en fonction de ses qualités et défauts propres parmi les trois taureaux de la race souhaitée.

Où t'approvisionnes-tu en paillettes ?

Les semences de Jersiaises et de Prim'Holstein viennent de Nouvelle-Zélande, car en Nouvelle Zélande ils ont un schéma de sélection ancien sur notre type de système : herbager économe, en vêlage groupé. Quand je m'y suis intéressé il y a 4 ans, cela n'intéressait personne et je suis devenu le seul importateur en France !

Connais-tu des problèmes de valorisation des veaux de croisement ?

De toute façon, le produit veaux est négligeable dans les résultats de l'exploitation, et la vente des veaux est faite par lot. Cette année, mon prix de vente était en moyenne de 120€ pour un mâle, parce que la vente s'est faite à la bonne période, et peut-être aussi parce que j'ai fait du croisement avec du blanc bleu belge sur le tiers des vaches qui n'entrent pas dans mon schéma de sélection. Si l'on cherche à augmenter le poids vif des veaux, du coup on touche à la quantité de matière utile produite par tonne de matière sèche ingérée, ce qui n'est pas dans mes objectifs.

Quels sont tes résultats de reproduction ?

Le taux de réussite en 1^{ère} insémination artificielle (IA) était de 70-75% l'an passé, avec un délai vêlage-1^{ère} IA de 78 jours. Cette année, sur 82 vaches à inséminer, 82 ont été vues en chaleurs et inséminées ; 5 retours seulement ont été observés. Il s'agit d'un cercle vertueux car les vaches les moins fertiles sont parties, et seules les femelles nées dans les trois semaines après le début des vêlages sont gardées. En génisse, le taux de réussite est un peu plus faible, 60 à 65%, sans doute du fait d'un manque de développement

des génisses : elles ne sont pas toutes pubères à l'âge de 15 mois, date de la première insémination.

Pour améliorer le développement des génisses, je les fais élever pendant six mois par des vaches nourrices (3 veaux par vache). Au delà de six mois, un manque d'état est moins un souci car la monotraite permet aux génisses de reprendre de l'état.

Mon objectif est de ne pas descendre en dessous de 15% de taux de renouvellement, soit à peu près 6 lactations par vache ; les plus vieilles en font 11. Pas de soucis au vêlage (1 mort né cette année et sinon des jumeaux dans les années d'avant). Des études américaines ont montré que l'effet métissage/hétérosis permettait d'avoir un veau plus vigoureux à la naissance.

Les croisements, ce n'est valable que dans ton système ?

Non pas du tout ! A mon avis 80% des éleveurs laitiers auraient intérêt à utiliser le métissage. Les 20% restant étant des éleveurs qui dégagent un coproduit génétique via la vente des amouillantes ou des contrats avec des stations de testage.

Quel type de race et quel schéma de métissage ?

Cela dépend de chaque exploitation. Il faut déjà bien cibler les orientations : soit on est sur une orientation production par vache et à ce moment là, mieux vaut aller dans le métissage avec des races comme la Holstein, la Rouge Suédoise, la Montbéliarde ou la Brune des Alpes, pour rester dans des races productives à la vache. Si on considère que le facteur limitant, c'est la bouffe, mieux vaut aller vers la Jersiaise, c'est-à-dire des animaux qui transforment bien le fourrage. Si on est plutôt dans une optique avec pas mal de prairies à valoriser, alors on peut faire du métissage avec des choses plus mixtes, Normandes, Montbéliardes. Après il y a d'autres possibilités plus spécifiques si l'on veut de la transformation fromagère pour un type de fromage qui demande des qualités technologiques... C'est un peu plus individuel.

JÉRÔME LOINARD ET NATHALIE GOUÉREC (CEDAPA)

PLUS RUSTIQUES, PLUS FERTILES

Les études sur l'intérêt des croisements sont plutôt américaines ou irlandaises : aux USA, les éleveurs ont voulu contrecarrer les effets négatifs de la consanguinité des Holsteins, en Irlande ils ont souhaité avoir une vache plus adaptée au pâturage.

Ces études semblent toutes aller dans le même sens. Par les croisements, on améliore nettement tous les caractères de rusticité : fertilité, santé, longévité. Les premiers troupeaux californiens se sont lancés en 2000, en croisant des Holsteins avec des montbéliardes ou des rouges scandinaves. Résultat : les croisées produisent un peu moins de lait (-5% de matière utile), mais ont moins de difficultés au vêlage et de mortalité des veaux, se reproduisent mieux et vieillissent plus longtemps dans le troupeau. Un essai conduit à l'Université du Minnesota confirme ces résultats. Le chercheur américain Les Hansen, qui suit le programme, conseille de travailler avec trois races pour optimiser l'effet hétérosis.

(Source : L'éleveur laitier a publié quelques articles sur le sujet depuis 3 ans. Voir en particulier le n°157 d'avril 2008 sur les résultats des études américaines)

Quand le séchage en grange contribue à l'augmentation de la production laitière

Chez Michel et Christine Le Boulc'h, à Maël-Carhaix, le séchage en grange n'est pas l'outil pour atteindre l'autonomie alimentaire de leur élevage laitier en bio. Non ça c'est déjà fait. En revanche, il semble bien permettre une amélioration des résultats techniques et des conditions de travail.



LA FERME

Maël-Carhaix
2 UTH

66 ha de SAU, tous groupés (60 ha accessibles aux VL) zone pluvieuse et froide

Limons profonds sur schistes
55 VL

350.000 litres de lait produits (+ou - 50.000 litres)

50 ha de prairies :
- 37 ha de RGA-féruque élevée-TB (pâturés)

- 10 ha de prairies de fauche (RGA, féruque élevée, RGH, luzerne, TH, TV, TB)

- 3 ha de dactyle luzerne

12 ha de mélange céréalière (triticale-pois) en grains (dont 40 tonnes autoconsommés)

Michel et Christine Le Boulc'h sont passés en bio en 2001, sans achever un contrat réduction d'intrants (RIN, l'ancienne mesure herbagère du CEDAPA) signé en 1998. Dès cette période ils assurent l'autonomie alimentaire complète de la ferme. Sans séchage en grange : "dans notre cas ce n'est pas le changement de système (baisse du maïs et des concentrés) qui va payer le séchage en grange". La seule façon de le financer, c'est l'amélioration des résultats technico-économiques.

Une autonomie assurée, mais au prix d'un système complexe

Avant le séchage, l'autonomie de la ferme est obtenue grâce à la diversité des stocks fourragers : ensilage herbe, enrubannage, betteraves et foin. "Cela faisait beaucoup de stocks à gérer ; c'était compliqué pour la distribution, et pour les transitions alimentaires". Complicé aussi le désherbage de la betterave : "en passant en bio, je me suis toujours refusé à y aller à la binette ! Biner mécaniquement 3 hectares de betterave, c'est déjà une journée à deux." La betterave assure cependant un rendement régulièrement élevé, parfois moindre quand il a fallu passer le broyeur en août pour limiter l'envahissement de la parcelle. Et puis le cahier des

"PAS QUESTION DE PARTIR SUR UN SECHOIR NEUF, BEAUCOUP TROP COUTEURS."

MAIS MEME EN ADAPTATION, "UN CHANTIER DE SECHAGE EN GRANGE EST TRES EPROUVANT, TOUS LES AGRICULTEURS SONT UNANIMES !"

charges bio limite alors à 50% la part dans la ration de l'ensilage ou de l'enrubannage : "aujourd'hui, avec le nouveau cahier des charges bio qui ne limite plus l'ensilage, je me poserais la question du séchage en d'autres termes".

Pas si simple en effet de faire un maximum de foin : "j'ai souvent décalé une récolte parce qu'il risquait de manquer une ou deux journées de beau temps. Ça décalait d'autant la repousse". Autre difficulté, récolter correctement les 10 ha de dactyle-luzerne, choisis pour leur facilité de séchage : "à une demi-journée près,

tu perds pleins de feuilles !"

Le nouveau cahier des charges bio incite moins au séchage

Le séchage en grange apparaît donc comme une solution. A condition toutefois d'en limiter le coût : pas question en effet pour Michel de se lancer dans un bâtiment neuf. Le séchage se fera s'il est possible d'adapter l'existant, un ancien bâtiment d'engraissement de taurillons et deux silos à maïs couverts. "La limite c'est souvent la hauteur du bâtiment : ici j'avais six mètres de hauteur, le minimum. Et la position de l'auge des vaches rendait possible l'affouragement avec la griffe". Evidemment tout n'est pas parfait : "je n'ai que deux grandes cellules à foin ; c'est mieux d'en avoir trois petites. Ici je dois rentrer 10 ha pour démarrer une cellule, et je ne peux sécher qu'une cellule à la fois. Et je dois utiliser la fourche pour finir de distribuer le foin devant l'auge." Pas parfait, mais nettement moins coûteux : le séchage coûtera (2007) 97.000 euros avant subventions, soit environ 80.000 euros à charge des éleveurs. Investissement auxquels il faut ajouter la chaîne de récolte (20.000 euros d'autochargeuse), soit tout de même 8.700 euros d'annuités par an, pendant 12 ans (24 euros pour

1000 litres de lait produit) + 3300 € pour l'autochargeuse sur 5 ans.

Michel et Christine ne diminuent donc ni les charges de cultures fourragères (ils réintroduisent 4 ha maïs à la place des 3 ha de betterave, pour simplifier les rotations), ni les concentrés. Les annuités

résultats comptables du 1er octobre ou 30 septembre

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
lait vendu	290511	308204	293182	341172
TB	42,2	41,8	42,7	41,7
TP	33,7	34,1	34,5	32,7
lait par vache	6300	6330	5966	6921
coût alimentaire / 1000l	32	40	31	46
coût concentrés / 1000l	15	18	16	27
coût fourrage / 1000l	17	22	15	19

campagne laitière 2009-2010

*résultats contrôle laitier	351165
	42,2
	32,8
	7100*
	12*

Partager les terres pour installer

Aider des personnes à s'installer en agriculture, Claire et Yann Yobé, agriculteurs bio à Hénansal (vaches laitières et pain), le font déjà depuis plusieurs années, sous différentes formes : embauche de salariés avec des projets d'installation, recherche d'associés. Ils ont cette fois cédé une partie de leurs terres.

En 2008, un des propriétaires de Claire et Yann Yobé (Hénansal) souhaite vendre 4,5 ha. « On ne voulait pas acheter, mais laisser ces terres repartir en conventionnel, ça nous faisait mal ». C'est au même moment que Laura Baudet cherche des terres pour un projet de paysanne boulangère. « La propriétaire était d'accord pour qu'on cherche un repreneur et on connaissait déjà Laura car elle était venue en stage chez nous ». Leur première idée est que ce soit la foncière Terre de liens* qui acquiert les terres. Mais les délais sont trop justes. Terre de Liens leur suggère de créer un Groupement Foncier Agricole, pour acheter les terres et les louer à Laura.

Laura aurait pu acheter les terres. Mais créer un GFA, ce n'était pas seulement un moyen de trouver un financement. Derrière ce montage, « il y a aussi l'idée de sortir de la propriété du foncier qui fait qu'à chaque génération, il faut s'endetter pour racheter le foncier. »

Laura et Claire font donc appel à leurs réseaux (Clients de Laura qui a déjà commencé à fabriquer du pain, Binée paysanne, Groupement des agriculteurs biologiques) pour trouver des personnes prêtes à financer un tel projet. 24 000 euros sont nécessaires ; en un mois, la somme est largement trouvée. « On est tombé sur des gens prêts à mettre leur argent là, plutôt qu'à la banque dans des choses qu'ils ne cautionnent pas. » Nombreux étaient ceux qui souhaitaient soutenir l'installation agricole et qui n'avaient jusqu'alors pas trouvé de moyens pour le faire.

Un GFA est plus lourd administrativement, surtout avec autant d'associés. « On souhaite faire vivre le GFA. Les gens ont des idées, des envies, mais seuls ils ne peuvent rien faire. Le fait de se rencontrer et d'échanger peut permettre de faire émerger des projets. »

Les autres pistes pour favoriser l'installation, ce sont plusieurs projets sur la ferme de Claire et Yann (élevage, maraîchage, culture...). « L'installation de Laura, c'est peut être le début de ça. »

JEANNE THIÉBOT (CEDAPA)

* Outil d'investissement solidaire, la Foncière Terre de Liens collecte de l'épargne pour acquérir du foncier agricole qu'elle loue ensuite pour des installations en agriculture biologique.

Le Groupement Foncier Agricole

Le GFA est une Société Civile Immobilière particulière au domaine agricole. Il permet d'acquérir et de gérer collectivement une propriété agricole (bâti ou foncier).

Le GFA d'Hénansal

58 associés

Des parts de 100 euros

Plafonnement du nombre de parts par associé à 10% du montant total du capital.

4 gérants

Montant des parts sociales indexé au coût de la vie

sur la chaîne de récolte (3.300 euros par an) sont payés par l'économie faite sur les travaux tiers liés à la récolte d'herbe : les rounds, l'ensilage d'herbe, l'enrubannage.

Pour le reste, l'objectif est de produire davantage, sans augmenter les coûts ("on est en sous réalisation chronique du quota"). Bref augmenter la moyenne par vache, ou au moins la matière utile par vache, en particulier en hiver, sans concentré.

Un essai d'achat de concentrés, pas concluant économiquement

En 2007, l'objectif n'est pas du tout atteint. "L'année 2007, c'était particulier. Dans le séchage, je n'avais que du foin de regain. Les vaches ont été tout l'hiver en acidose !" Mammites qui traînent, diarrhées sur les veaux, et production laitière moyenne, on est loin du scénario espéré. L'hiver 2008, Michel et Christine se laissent convaincre par leur contrôleur laitier d'utiliser du concentré azoté en hiver : c'est finalement une opération blanche. Certes ils produisent plus de lait, mais la baisse des taux et le coût élevé du concentré en bio mangent tout le bénéfice !

A partir de 2008, ils peaufinent également leur distribution des fourrages, selon les enseignements de la formation OBSALIM : "faire attention à l'ordre de distribution des aliments, respecter le cycle de rumination des vaches, apporter suffisamment de fibres". "Ma première coupe de foin produit un foin fibreux (vers le 20 mai, le RGH est déjà épié, et c'est le début d'épiaison de la fétuque élevée) : c'est mon fond de ration pour les vaches laitières (un tiers de la ration hivernale) et l'essentiel de la ration des génisses. Puis les autres coupes, davantage feuillues, apportent plus de richesse". En ration hivernale, le matin après la traite, les vaches reçoivent 2 à 3 kg de foin fibreux (de première coupe), puis les 4 kg de maïs ensilage (elles sont bloquées au cornadis). Ensuite, Michel distribue les autres foin de regain, 5 kg au maximum : "à midi tout est vide, elles n'ont pas de foin à volonté". Avant la traite, nouvelle distribution de foin fibreux (2-3 kg) et le mélange céréalière aplati (2 kg par vache). Après la traite, retour au foin de regain, 4-5 kg par vache.

Des premiers résultats encourageants

Au total, ce sont donc 14 kg de MS de foin et 4 kg de MS de maïs ensilage et 2 kg de mélange céréalière en complémentation. En 2009-2010, "avec cette ration, j'ai produit environ 20 à 22 litres par jour et par vache en hiver". Avec un taux protéique entre 32 et 33.

Cette année, la fécondité a aussi progressé par rapport à 2008 : de 40% de réussite en première insémination artificielle (IA) à 58% (troupeau 2/3 Holsteins, 1/3 Normandes, vélâges toute l'année). "Ce qui a changé par rapport à la situation sanitaire, c'est que tu n'as plus de problèmes qui vont se généraliser : les mammites concernent toujours les mêmes vaches et les diarrhées des veaux ne prennent jamais de proportions inquiétantes. Globalement, les animaux sont en forme !" Autre bénéfice important du séchage, l'amélioration des conditions de travail : "il y a moins de stress à la récolte de l'herbe, et surtout un grand confort de distribution l'hiver". Sans compter que "l'amélioration des résultats a permis l'embauche d'un salarié à mi-temps depuis l'été 2009 avec objectif d'un plein temps rapidement".

NATHALIE GOUÉREC ET SUZANNE DUFOUR

"Ce sont les cédants qui installent les jeunes"

Yves Allain, agriculteur à Lanvellec, est content. Sa ferme, son travail de 30 ans, va continuer à faire vivre une famille. Pour y arriver, il a néanmoins consenti à beaucoup d'efforts, comme l'achat de foncier et sa location au jeune qu'il va installer.



« Le notaire nous a dit : Pourquoi vous ne laissez pas la SBAFER gérer tout ça ? Ce serait plus simple et plus facile... Mais nous, on voulait installer un jeune... » Yves Allain avait cette idée « dès le départ ». Autour de lui, les gens continuent à s'agrandir, « sans être plus heureux pour autant ». Et il a constitué une belle structure : à son installation en 81, tous les bâtiments ont été faits à neuf. « ça m'aurait fait mal au cœur de voir les bâtiments abandonnés. J'ai travaillé trente ans. J'espère que ça va servir à quelque chose ! »

Transmettre son outil de travail, ne pas le laisser partir à l'agrandissement. Un leitmotiv qui motive ses choix : sa maison d'habitation est indépendante de l'exploitation; il achète du foncier, des parcelles au milieu de ses terres (10 ha) puis en 2001 (17 ha) pour rationaliser sa structure ; il réalise sans attendre la mise aux normes en 2001 avec un contrat territorial d'exploitation (CTE) : « même si je n'étais pas sûr que cela arrive, je me disais que c'était l'idéal pour installer un jeune ».

Alors quand approche le moment de la retraite, il s'inscrit au répertoire départemental à l'installation (RDI) de la Chambre d'Agriculture. Reçoit une quinzaine de visites : des couples, un peu éloignés de leur lieu de vie, des jeunes du coin pour agrandir la ferme de leurs parents « déjà bien grande ». Le seul « à s'être accroché », à avoir montré « une grande motivation », c'est Jean-Marc, avec qui il est en

contact depuis un an. Jean-Marc est aujourd'hui salarié mais a déjà été en GAEC en Normandie, en agriculture biologique. Le système herbe l'intéresse ; « c'est important pour moi que ça reste bien entretenu ; les prairies, c'est un capital ! »

Le capital de la ferme, Yves a d'ailleurs bien veillé à le maintenir : les terres sont en état, il a augmenté le renouvellement des vaches pour que le repreneur « puisse démarrer rapidement sans trop de souci ». Yves a aussi abandonné la production de bœufs pour recentrer son exploitation sur la production laitière.

Il faut s'accrocher pour installer

Tout n'est pas gagné pour autant. Yves Allain pensait pouvoir vendre ses terres, « mais la banque a refusé de prêter pour l'achat de foncier ». Les terres seront louées. Il doit même encore investir dans l'achat de terres qu'il a en location à 8 km de l'exploitation, pour conserver le quota. Payer aussi le géomètre pour le bornage, ou l'EDF pour séparer les compteurs de l'exploitation et de la maison. « Pour le moment je ne fais que débourser ».

Le jeune lui aussi a dû s'accrocher, pour que le dossier passe. D'autant plus qu'ayant déjà été installé en Normandie, il n'est plus considéré comme un jeune agriculteur. Il est donc exclu de tous les dispositifs d'aides, y compris l'aide au parrainage qui lui aurait permis d'avoir une aide mensuelle pour travailler sur l'exploitation, entre cet été et le 1^{er} janvier, date à laquelle il doit s'installer.

Pas facile donc même si le cédant « ne cherche pas à augmenter le prix de la ferme pour faire de l'argent. Si on n'a pas fait son argent quand on était en activité, c'est pas en retraite qu'on va le faire ! Le plus efficace pour installer un jeune, ce sont les agriculteurs en place. A nous de faire les efforts pour que nos fermes n'aillent pas à l'agrandissement. »

JÉRÔME LOINARD ET NATHALIE GOUÉREC

LA FERME

Lanvellec
1 UTH

61 ha de SAU
45 vaches laitières
Normandes et
Prim'Holstein
230.000 litres de lait
vendus

40 ha d'herbe
5,5 ha de maïs
2 ha de betteraves
8,2 ha de céréales
5,3 ha de mélange
céréalière

Signataire d'une
mesure agro-
environnementale
SFEI (système
fourrageur économe en
intrants) depuis le 15
mai 2007

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans
Pitié, Bât. Groupama, BP
332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal
Hillion, Joël Le Calvez,
Michel Le Voguer, Laurence
Le Métayer-Morice,

Suzanne Dufour
Mise en forme : Nathalie
Gouérec

Abonnements, expéditions :
Brigitte Tréguier

Impression :
RoudennGrafik, ZA des
Longs Réages, BP 467,
22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire :
1113 G 88535 - ISSN :
1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Adhérent CEDAPA ou élève/étudiant

Prénom :

Non adhérent, établissement scolaire

Adresse :

Soutien+organismes, entreprises

Commune :

Adhésion 2010

CP : Tél :

Profession:.....

Je m'abonne pour :

1 an	2 ans
(6 numéros)	(12 num.)

18 €	27 €
------	------

27 €	45 €
------	------

39 €	60 €
------	------

50 €	
------	--

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture

